

## Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99

Courriel [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

### Sommaire n°54

#### Page : 1

Ils veulent brader les services publics

Loto de l'USR

#### Page : 2

La «Silver Economy»

Coup de semonce

#### Page : 3

Réussir le défi

Ce qu'on ignore parfois...

La très chère trahison

#### Page : 4

Diplôme de Blaireau de base

#### Page : 5

La seconde chance

Campagne pouvoir d'Achat

Lettre pétition Impôts

#### Page : 6

Réponse reclassés...

La prochaine réunion : 30/05/13

Tu peux ou tu peux pas ?

### LOTO DE L'USR



**LOTO**

**23 mai 2013**

14.00 heures

Salle des dockers

34/36 chemin du Littoral

Bon pour un carton

5 cartons pleins

2 quines par carton

Plus un carton à l'envers

(Parking gratuit assuré)

## Ils veulent brader les services publics

Le Premier ministre a indiqué que le gouvernement envisage de « réduire la participation de l'Etat dans le capital d'un certain nombre d'entreprises publiques ». Il tente de nous faire croire que ce sera une bonne chose pour l'économie. Depuis 1986, la liste est très longue des entreprises publiques privatisées, totalement pour la plupart, partiellement pour certaines. Les privatisations, mêmes rebaptisées « ouverture du capital », ont toujours des conséquences négatives pour la population : les actionnaires privés n'ont que faire des besoins collectifs, seuls leurs profits personnels les intéressent. Ces privatisations servent aussi à remettre en cause et à tirer vers le bas tous nos droits.

## Nous voulons un autre partage des richesses

S'il s'agit de chercher de l'argent pour répondre aux besoins sociaux, pour revaloriser les allocations chômage, les minima sociaux, les salaires et les retraites, il y a une autre solution : imposer un autre partage des richesses, en finir avec ce système où la richesse produite par les salarié-es est volée par celles et ceux qui les exploitent. Pour cela, il faut rompre avec les politiques menées depuis des décennies. Il faut assumer un affrontement direct avec le patronat, les actionnaires, les banquiers, avec tous les donneurs de leçons qui volent les Impôts et font prospérer les paradis fiscaux ; il faut une révolution fiscale, progressive et redistributive.

*Liquidier les dernières entreprises publiques est une mauvaise solution.*

*C'est encore une fois socialiser les pertes et privatiser les profits !*

*C'est détruire toute possibilité de garantir les biens communs fondamentaux.*

**On lâche rien !**

**Et on prend nos affaires en main.**

Si la plume te démange de dénoncer,

proposer, de réagir... ou rugir !

Si tu souhaites participer à

l'écriture du Post' Hier...

Envoie ton article au Syndicat

par @mail :

+ [retraite.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraite.cgtposte13@hotmail.fr)

ou par voie postale :

+ 55 av de la Rose La Brunette Bt ext D -13013 Marseille



## La «Silver Économy»\*...

Un rayon de soleil dans un ciel économique très chargé. Mercredi 24/05, le gouvernement lance la filière de la «Silver Économy» pour regrouper les entreprises agissant pour et avec les personnes âgées. Car les besoins sont *a priori* importants. Les plus de 60 ans, selon les projections, devraient passer de 15 à 24 millions d'ici 2060, soit un tiers de la population française.

Aujourd'hui, les besoins liés à la prise en charge de la dépendance sont évalués au bas mot à 23 milliards d'euros par an. Le vieillissement n'est pas seulement une charge, il peut aussi être source de croissance économique ... et de profits !

Et on voit ainsi naître de nouveaux services personnalisés comme les mobil-homes médicalisés, destinés aux seniors à mobilité réduite qui s'installent dans le jardin de leurs enfants avec, à la clé, un matériel médical chargé de transmettre les données médicales au médecin traitant, ou encore des technologies pour l'autonomie, à l'image des

robots pour réaliser les tâches ménagères. Pour l'instant ca touche les Etats-Unis, mais on sait ce qu'il advient de tout ce qui se fait de l'autre coté de l'atlantique. Les «papy-boomers» arrivent à la retraite et leur poids dans les dépenses de consommation atteindra les 50% d'ici deux ans. Il représentera même deux tiers des dépenses de santé et d'alimentation. Mais ce n'est pas tout. D'ici 2015, les plus de 50 ans pourraient générer 58% du marché de l'équipement du foyer. Car au moment du passage à la retraite et du départ de leurs enfants, cette catégorie de la population est celle qui déménage le plus. Elle équipe son nouveau foyer et investit dans la décoration, voire dans les nouvelles technologies..

On le voit, les besoins sont là. Mais l'offre ne suit pas encore avec, notamment, «des modes de distribution inadaptés aux conditions de vie des seniors.

Et nos chers gouvernants, en fidèles serviteurs du patronat, lorgnent sur une partie non négligeable de leur épargne qui pourrait selon eux, être consacrée à la consommation de produits et services mieux adaptés à leurs modes d'existence et à leurs capacités physiques. Un potentiel deux fois plus important en y incluant «la Silver Économy», selon le gouvernement. Car au-delà des entreprises traditionnelles comme Legrand, qui proposent des services de télé et même vidéo-assistance, ou encore Orange avec sa filiale Orange Healthcare, des start-up se créent, à l'instar de Link Care Services avec la vidéo-vigilance, qui détecte automatiquement certaines situations à risque afin de déclencher une assistance humaine.



**C'est une opportunité à ne pas manquer pour l'industrie française... et une source de revendications nouvelles à prendre en compte pour les sections syndicales et syndicats de retraités CGT !**

*\*La Silver Économy est une filière qu'il s'agit d'organiser et de structurer en France, regroupant toutes les entreprises agissant pour et/ou avec les personnes âgées.*

## Coup de semonce, au parfum historique, au C.A de La Poste.

**Lundi 22 avril, les administrateurs salariés de la CGT, SUD, FO et CFDT ont unanimement voté contre le contrat de service public qui liera l'État et La Poste de 2013 à 2017**

*La levée de boucliers...*

Un rejet de l'ensemble des organisations syndicales qui a un parfum historique dans l'entreprise a été provoqué par la teneur du projet.

Tout d'abord, «le contrat de service public» est devenu le «contrat d'entreprise». Un changement sémantique lourd de sens.

Pour Bernard Dupin, administrateur CGT au sein du groupe, «on est en train de faire disparaître cette notion de service public. Ensuite, la lettre verte, soi-disant écologique et acheminée sous 48 heures, est officialisée. Ce qui permet de justifier au passage les réorganisations et les suppressions de postes (90 000 en dix ans selon la CGT). D'autre part, La Poste institutionnalise le recommandé à J + 2 et la Banque Postale fera du crédit revolving (dit crédit renouvelable...ou crédit révoluer des futurs surendettés).

Ce contrat est dans la continuité de celui de 2008. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, ce dernier avait pourtant été contesté par les socialistes ! Depuis des mois, le gouvernement est plongé dans un mutisme étonnant vis-à-vis du groupe».

suite de la page 1



## Réussir le Défi

**A 14 heures**

**du LOTO de l'USR**

Union Syndicale des Retraités CGT du 13



Salle des docks  
34/36 chemin du Littoral  
Bon pour un carton  
5 cartons pleins  
2 quines par carton  
Plus un carton à l'envers

**Salle des Docks**

**34/36 ch. du Littoral**

**13002 Marseille**

- Vous ne pouvez venir : pour vous, un Bon soutien à 5€ donnant droit à 1 carton qui sera « joué » pour vous par un camarade présent dans la salle
- Vous serez présent : vous pourrez donc acheter (ou passer commande) de bons : 3 cartons à 12 euros ou 6 cartons à 20 euros
- Six parties +1 gratuite, avec chacune 2 quines, 1 carton plein
- Trois numéros de téléphone à votre disposition : Celui du syndicat : 04.91.11 60.95  
Celui de Patrick M. 06.09.43.73.33 Sauf heures repas // Celui de Michel R. 06.14.12.94.38 Sauf heures repas

### Plafond minoration cotisation Mutuelle Générale pour l'année 2013

- ▶ 15 003,45 euros pour une personne seule
- ▶ 18 645,65 euros pour un couple ou pour une personne seule ayant au moins un enfant ayant droit en santé (il s'agit des revenus porté à la ligne « revenu brut global » de votre avis d'imposition de 2012 (revenus 2011))

### Fuites d'eau après compteur et consommation anormale

▶ A partir du 1er juillet 2013, lorsque le service d'eau potable constate une augmentation anormale de la consommation par rapport au relevé de compteur, susceptible d'être causée par la fuite d'une canalisation, il doit vous en informer par tout moyen (en général par courrier) et au plus tard lors de l'envoi de la facture établie d'après le relevé.

## Ce qu'on ignore parfois... Ce qu'on ignore parfois... Ce qu'on ignore

### Le Congé de Solidarité Familiale? Qui est concerné?

▶ Les décrets sont parus en 2013 ! Les fonctionnaires et les agents non titulaires des fonctions publiques peuvent bénéficier d'un congé de solidarité familiale afin d'accompagner un proche en fin de vie.

Il ne peut pas excéder six mois. Il est accordé sous trois formes :

- pour une période continue ;
- par périodes fractionnées de 7 jours ;
- sous forme d'un service à temps partiel à 50 %, 60 %, 70 % ou 80 %.

Le congé prend fin soit à l'expiration de cette période, soit dans les 3 jours qui suivent le décès de la personne accompagnée, soit à la demande des agents.

Le montant de l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie est fixé à 53,17 euros (à temps partiel, ce montant est diminué de moitié quelle que soit la quotité de travail).

Cette allocation est versée pour un nombre maximal de 21 jours (42 en cas de service à temps partiel quelle que soit la quotité de travail).

Source : Décrets n° 2013-67 (titulaires) et 2013-68 (non titulaires).

## La très chère reconversion de François Chèreque ...ou le « Prix ANI » ?

L'ancien secrétaire général de la CFDT vient d'être intronisé inspecteur général des affaires sociales. Il percevra 7 257,55 euros net par mois. Ce « superviseur du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté » aura à évaluer la pertinence des aides dévolues aux 4,7 millions de Français qui vivent avec moins de 803 euros par mois.

PS : La CFDT, qu'il a quittée en novembre dernier, lui versait un salaire de 4 500 euros net par mois sur 13 mois. Belle augmentation....pour service rendu au Medef!

## DIPLOME BLAIREAU DE BASE

**Article « blairant »** à boulets rouges, excusez moi, tirant à boulets noirs, car c'est du côté facho qu'ils prolifèrent, facho-bobo, facho-blaireau, mi-beauf, mi-grande gueule, mi-démago. J'aurais pu aussi tirer à boulets jaunes... cette espèce est très connue dans les boîtes en lutte ! Toujours prêts à de grands discours mais aux actes toujours en suspens. Le blaireau de base est cette espèce d'homme qui se croit plein de vérité mais qui est en fait en déni de réalité.

**Le blaireau de base**, appelé familièrement BdB, aime à se penser comme la référence nationale. Toujours prêt à faire la morale à ceux qui ne pensent pas comme lui, à palabrer comme un moulin à parole pour se donner de l'importance, s'enorgueillissant de ses valeurs démocratiques et républicaines face à la barbarie musulmane par exemple. Vive la République, l'égalité, la fraternité mais n'allons pas non plus trop loin ; il aime à se penser tolérant et ouvert vis-à-vis d'autres cultures tant que celles-ci partagent ses valeurs, approuvent son discours et acceptent la présence de nos entreprises sur leurs sols.

**Le BdB aime** à donner son avis sur la dette ou les fonctionnaires, ses discours simplistes lui semblent argumentés ; il aime fustiger les fonctionnaires et prend plaisir à les caricaturer, car le BdB se prend pour un winner, alors qu'il n'est que le larbin de ceux qui ont intérêt à détruire les services publics et continuer à toucher des rentes sur la dette et ses intérêts.

**Le BdB aime** les chiffres, il calcule ce que coûte un fonctionnaire sur 50 ans et ramène la somme sur le budget annuel de la nation, il calcule ce que coûte un rmiste, il calcule le déficit de la sécu, ... sans oublier un de ses pré

férés, les 100 millions de morts, bref il aime les chiffres, mais ne les comprend pas et a d'ailleurs souvent du mal à gérer son propre budget. Mais il conseille, le BdB adore parler, mais on dirait qu'il a du mal à suivre sa propre logique.

**Si au moins le BdB** prenait des mesures courageuses et radicales qui pourraient donner un souffle à son existence moribonde ! Mais non, il est contre tout, et au final il ne fait absolument rien. Le BdB ne se construit que dans le y'a-ca-focon et en rejetant sa médiocrité sur l'autre ; d'ailleurs il n'est jamais responsable, c'est toujours la faute aux autres : aux étrangers, aux gauchistes, aux jeunes, aux retraités... ce ne sont pas les boucs émissaires qui lui manquent. Il ne s'attaque jamais aux vrais responsables, parce qu'ils ne les voient pas, et parce qu'il faudrait commencer à réfléchir un minimum sur comment marche le monde, et lui, il préfère faire confiance à TF1 !

Réfléchir, c'est pas son truc !

**Le BdB parle** toujours de l'autre comme quelqu'un de con, qui ne comprend rien, de coco, de bobo, ...etc, ce ne sont pas les superlatifs qui lui manquent, mais leur définition ! Parlez lui Marine et il vous encensera. Démontrez-lui que le FN n'est jamais là pour le défendre en ce qui concerne sa retraite ou son salaire et vous devenez l'homme à abattre. Le BdB comme le fascisme prospère sur la simplification des idées et des mots !

**Quel merveilleux homme** que ce BdB. Il oublie qu'un arabe ou un noir peut écrire correctement le français et avoir d'autres aspirations que celles qu'il fantasme pour lui. Le BdB aime les blagues bien grasses, sexistes ou racistes, mais lorsqu'il croise un étranger il fait profil bas, transpire

abondamment et les femmes qu'il « se tape » sont sur papier glacé.

**Ah je l'aime bien mon BdB**, il est comme un spectacle sans fin. A chaque jour on attend sa prochaine absurdité. Propulsant la bêtise en un art de vivre, l'aveuglement comme doctrine, rien ne l'arrête dans la bêtise ; il n'hésite pas à dire que l'extrême gauche est à la solde du Medef ! Se sentant tellement supérieur, cherchant tout le temps la critique facile, il a trouvé en Soral un maître à penser qui fait partie d'une élite intellectuelle auto-masturbatoire, pour qui aucune contradiction n'est impossible ! Et comme lui, il joue les gros bras bien à l'abri derrière son écran, jamais au contact, ou alors à dix contre un, le BdB n'est jamais trop prudent, courageux mais pas téméraire !

**Sans compter** que le BdB fait des petits et contribue à créer une catégorie d'exploités : ceux qui collaborent. Le BdB défend le système marchand tel qu'il est, et participe avec zèle à sa propre soumission et à celle de ses rejets.

## DIPLOME BLAIREAU DE BASE

**Le mot qui devrait** remplacer le BdB est égoïste ou envieux, car en réalité c'est ce qu'il est. Le changement lui fait peur, mi-frustré, mi-refoulé et totalement aigri, il parle toujours des inégalités dont il est victime, de ses problèmes dont les autres sont responsables, par les autres entendez ses voisins, ses collègues de boulot et tous ses boucs émissaires favoris. Hors de son petit nombril et de sa vision du monde, rien n'a de valeur. Finalement, ce n'est pas un article, mais une encyclopédie que l'on pourrait écrire sur le sujet, tellement le BdB est inépuisable de connerie.



## Reconnaissance de « la seconde chance » ....pour tous !

Ce Gouvernement qui ne cesse de donner des gages de bonne volonté au patronat veut supprimer *pour les chefs d'entreprise* en faillite leur fichage à la Banque de France !

Et les retraités de La Poste qui ne peuvent plus « joindre les deux bouts » avec leur pension dévalorisées +de 20% depuis 1993. ? Pas de seconde chance ??

## Campagne Pouvoir d'achat LE MARDI 25 JUIN 2013

Se mobiliser pour rappeler à nos ex-employeurs leurs responsabilités et leur déposer nos revendications.

Lire Tract Fédéral ci-joint et décidons **ENSEMBLE**, lors de la Réunion Mensuelle du 30 mai, de la forme et des moyens d'actions dont se dotera notre Section syndicale pour faire avancer les revendications que vous avez largement plébiscitées

**FISCALITE :**  
LES RETRAITÉS NE SONT PAS  
DES VACHES À LAIT !

L'UCR-CGT ET  
LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT  
vous proposent une **lettre-pétition** adressée  
au Ministre du Budget et aux députés et sénateurs

**Lettre-Pétition**



à découper ou recopier

**IMPÔTS**

Madame, Monsieur

à Monsieur le Ministre du Budget  
et à Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs

La loi de finances pour 2009 a supprimé en matière d'Impôt sur le Revenu la demi-part supplémentaire attribuée aux veuves, veufs, divorcé(e)s, séparé(e)s et célibataires vivant seuls et ayant des enfants majeurs sauf s'ils en ont supporté la charge à titre exclusif ou principal pendant au moins cinq ans. Pour celles et ceux qui en bénéficiaient en 2008, cette demi-part est conservée pour les impositions au titre des revenus des années 2009 à 2012 (imposition de 2010 à 2013) avec une limitation du gain d'impôt au titre de cette demi-part de 855 € en 2010, 680 € en 2011, 400 € en 2012, 120 € en 2013. A cela s'ajoute le gel du barème de l'impôt sur le revenu décidé par la Loi de Finances pour 2012.

Nous tenons à attirer votre attention sur le caractère particulièrement injuste de cette disposition. Ainsi une veuve ou un veuf ayant élevé un ou plusieurs enfants jusqu'à son veuvage se verra supprimer cette 1/2 part si elle ou il n'a pas élevé un enfant seul pendant 5 ans, il en ira de même pour les divorcé-e-s, les séparé-e-s ou les célibataires qui se retrouveront seul-e-s après le départ de leurs enfants.

Les conséquences de cette mesure aggravée par le gel du barème sont particulièrement graves pour celles et ceux qui deviennent imposables à l'IR et qui auront à payer la TH, la redevance télé, et la taxe foncière pour les propriétaires occupants de plus de 75 ans ainsi que la CSG et la CRDS. Et il faut ajouter à cela les conséquences en chaîne au niveau des prestations sociales : APL, quotient familial pour des aides communales ou pour des cartes de transport, etc...

D'autres mesures sont envisagées qui aggraveraient encore la situation des retraités.

Tout cela ne fait qu'aggraver la situation déjà précaire des retraités les plus modestes.

Conscient que vous aurez à cœur de réparer cette injustice, nous vous demandons Madame, Monsieur d'envisager l'abrogation pure et simple de cette mesure, le retour de l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation, la mise en place d'une véritable réforme de la fiscalité et le renforcement des moyens pour les services des finances publiques.

NOM - PRENOM

ADRESSE

SIGNATURE



## RECLASSES (suite): Les mêmes fausses réponses que les précédents gouvernements

**Question** Il lui demande le délai qu'elle envisage afin de se conformer à cette décision du Conseil d'État en procédant à la reconstitution de carrière des agents reclassés de La Poste et en leur donnant droit à la promotion.

Réponse du Ministère chargé des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique publiée dans le JO Sénat du 25/04/2013 - page 1365

"Suite à la décision du Conseil d'État du 11 décembre 2008, la promotion dans les corps de fonctionnaires dits « reclassés » de La Poste a été relancée par le décret n° 2009-1555 du 14 décembre 2009 relatif aux dispositions statutaires applicables à certains corps de fonctionnaires de La Poste : celui-ci permet de réaliser des promotions dans l'ensemble des corps dits de « reclassement » de l'opérateur. En l'absence de recrutement externe depuis des années et en raison de l'existence de quotas statutaires, les possibilités de promotions étaient en effet très réduites. Cependant, des mesures spécifiques existaient déjà qui favorisaient l'accès aux corps de classification. Ainsi, les reclassés peuvent se présenter aux premiers concours internes au même titre que les agents ayant choisi la classification. Par ailleurs, l'accès aux grades d'avancement des corps de classification a été ouvert aux reclassés bien que les règles statutaires de la fonction publique réservent exclusivement cet accès aux agents du corps concerné en vertu du principe d'égalité de traitement des fonctionnaires au sein d'un même corps. Les fonctionnaires dits reclassés

peuvent donc désormais opter pour une évolution de carrière au sein des corps de classification sans perte d'identité statutaire, ou une promotion au sein des corps de reclassement. S'agissant de la décision du Conseil d'État du 11 décembre 2008, la Haute Cour n'a pas enjoint au Gouvernement de procéder à la reconstitution de carrière des agents pouvant être concernés par le droit à une promotion. Le Conseil d'État a, de plus, explicitement précisé dans une décision récente du 18 novembre 2011, que l'exécution de sa décision du 11 décembre 2008 n'impliquait pas que les mesures réglementaires nouvelles soient dotées d'un effet rétroactif. La reconstitution de carrière constitue d'ailleurs un acte administratif extrêmement rare. Elle n'est intervenue dans le passé que pour réparer des préjudices de carrière imputables aux événements de la seconde guerre mondiale et aux événements d'Afrique du Nord et de la guerre d'Indochine. Au demeurant, les fonctionnaires dits reclassés bénéficient d'un taux de promotion dans l'ensemble comparable à celui des fonctionnaires dits reclassifiés.

## TU PEUX OU TU PEUX PAS ?

Les Prochaines.....

Réunion Mensuelle des Retraités-ées

**Jeudi 30 mai**

9 heures 30

Syndicat CGT Retraités La Poste 13

55 av de la Rose La Bruyère B6 ex D 13013 MARSEILLE

.. c'est on t'y attend !

Les enveloppes-réponses ce n'est pas la joie ! Nous avons pensé à un autre moyen pour avertir si tu peux –ou pas- venir- à cette réunion ... Et donc, si nous l'a maintenant...ou pas !

Voilà un numéro de portable



06.09.43.73.33 (sauf heures repas)

Tu laisses simplement un message indiquant :

- 1 Ton nom et prénom.
- 2 Un bref 'Je peux ou je ne peux pas.'
- 3 On comptabilise les présents annoncés
- 4 On avise

Un SMS te sera renvoyé en cas d'annulation de ladite réunion !

Cette démarche sera à utiliser pour TOUTES les REUNIONS MENSUELLES proposées par le Syndicat.